



La Ville de Terrebonne, employeur de choix, cherche présentement à compléter son équipe de près de 1 200 employés qui œuvrent chaque jour à faire de Terrebonne une ville dynamique et attrayante. Municipalité en plein essor qui compte maintenant près de 115 000 citoyennes et citoyens, Terrebonne constitue la 10^e municipalité en importance au Québec.

Les projets remplis de défis vous allument? Joignez sans tarder notre équipe stimulante et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité en posant votre candidature pour le poste de :

**PRÉPOSÉ, PRÉPOSÉE AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS
LISTE DE RAPPEL
DIRECTION DE LA POLICE**

Le Service de police de Terrebonne est à la recherche d'hommes et de femmes de qualité, désireux de servir dans un service de police jeune et dynamique.

Sous la responsabilité du Coordonnateur du service centralisé des appels d'urgence 9-1-1, vous êtes responsable de la réception et du traitement des appels d'urgence, de l'opération des communications radio police et incendie, de l'accueil du public, de la saisie des données au Centre de renseignements policiers du Québec (C.R.P.Q) et Module d'information policière (MIP), ainsi que de la recherche dans ces systèmes.

Notre organisation vous offre la possibilité de faire carrière dans un milieu de vie hors du commun où les défis sont stimulants. Venez les relever avec nous!

Formation et expérience :

- Un diplôme d'études secondaires
- Une expérience pertinente minimale de dix-huit (18) mois
- Connaissance de la langue anglaise (évaluation requise)
- Réussir l'enquête de sécurité et de fiabilité

Exigences médicales :

Répondre aux exigences de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., S-2.3) et celles prévues au règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence, en regard de :

- L'acuité visuelle;
- L'acuité auditive;
- La stabilité psychologique;
- La tolérance au stress.

Horaire de travail :

Cet emploi fait partie de la liste de rappel. L'horaire de travail est réparti sur vingt-quatre (24) heures, selon un horaire de neuf (9) heures (horaire 4/3).

Conditions de travail :

Selon la convention collective en vigueur, le taux horaire varie entre 25,33 \$ et 31,66 \$, auquel s'ajoute 15 % pour compenser certains avantages sociaux.

Pour postuler :

Pour soumettre votre candidature, vous devez postuler en ligne en accédant au site internet de la Ville de Terrebonne au www.ville.terrebonne.qc.ca/carrieres avant la date de fermeture du concours. Sélectionnez la rubrique « cols blancs », cliquez sur le bouton "postulez en ligne" et choisissez le poste désiré.

Toutes les demandes d'emploi doivent inclure un exemplaire à jour de votre curriculum vitae, votre lettre de présentation de même que les documents de scolarité demandés ou autre document pertinent. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur, par courrier ou incomplète sera refusée.

Nous vous remercions de votre intérêt, toutefois nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Accès à l'égalité en emploi :

La Ville de Terrebonne souscrit au principe d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et les minorités ethniques à présenter leur candidature.